

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COURAGE, CIVIL. — HONNEUR. — PATRIE. — LIBERTÉ. — PROGRES.
GAIÉTÉ. — SANTÉ. — BIEN-ÊTRE. — SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTÉRAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTÉRÊTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et publié par

N. AUBIN, Rédacteur.
W. H. ROWEN, Imprimeur.

N^o 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce Journal paraît deux fois par semaine, le MARDI et le SAMEDI. L'année se compose de 26 numéros et se divise en trimestres de 24, sans perte pour l'abonné.—Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance.—On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois.—Le prix du port par la poste est une piastre pour toute la province.—Toutes communications, émanant des ou dénommations devront être adressées.—On insère gratuitement tous les articles justifiés et d'intérêt public; ceux de nature personnelle ou privée ne seront admis que moyennant rétribution de 2 ou 3 piastres par ligne.

Prix des Abonnés. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart des prix ci-dessus.—Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à avis contraire. ÉCHANGES. On donne le journal gratis aux personnes qui fournissent des annonces au montant de quatre piastres. Celle qui en insèrent pour dix piastres ont droit en outre à des ouvrages d'impression pour la valeur de 2 piastres. On déduit moitié aux concitateurs, à prendre en ouvrage. Les agents reçoivent le feuille gratis.

Mélanges Littéraires.

La mère s'est permise la lecture à sa fille.

CHRONIQUE DES TRIBUNAUX.

Une affaire. — Leragois, est un homme ouvert... il cite, il tempête, il peste, il menace de porter plainte au procureur du roi, si on ne lui rend justice.

Le juge. — Calmez-vous, monsieur.
Leragois. — Je dénonce Pilote à la sévérité des lois... Il a attenté à ma vie !
Le juge. — A votre vie ?

Leragois. — Oui, monsieur. Et cependant je n'ai jamais eu pelon tort envers vous, Pilote.
Pilote. — Lequel ?

Leragois. — Celui de vous avoir prêté vingt francs. (Rire général.) Vous avez voulu me faire assassiner pour ne pas me les rendre... vous voulez gagner du temps. (Hilarité générale.)
Le juge. — Récitez, donc de quoi vous vous plaignez.

Pilote, riant. — Je me charge de ce soin. L'autre jour, messieurs, je reçus la visite de mon ami Leragois ; je m'y suis pris, et ma perruque me vint sur la tête, qu'il n'avait laissé et que je trouvai dans la poche de mon gilet...
Leragois. — Meurtre ! et qui veut un homme qui a été mon apprenti et qui veut me faire périr !... Comme c'est petit de sa part !

Pilote. — Je suis ensuite et j'allai au café où un brigadier de cuirassiers me proposa de jouer une demi-tasse aux dominos.

Leragois. — Un militaire ! choisir un homme grand pour son shire... c'est ça qui est désagréable pour la troupe.

Pilote. — Au milieu de la partie, que j'acceptai, ce soldat prétendit que je connaissais le double-six... Je déclarai que je ne le connaissais pas plus que les autres ; ça s'échauffa... bref je lui donnai un soufflet.

Leragois. — Quelle ruse ! quelle infamie ! condamnation dictée contre un ami, contre un bienfaiteur !

Pilote. — Le militaire s'emporte et me demande rendez-vous pour le lendemain nous couper la gorge.

Leragois. — Comme c'est réconfortant une petite occasion de se gêner !

Pilote. — Alors, monsieur, ne voulant pas passer pour une bête, je lui donnai ma carte...
Leragois. — Votre carte ! saperlotte !... vous dites, assassin, que c'était votre carte.

Pilote. — Je souviens que c'était la mienne, ça s'est trouvé la votre que j'avais dans ma poche, et que je donnai par mégarde. (Longue et bruyante hilarité.)

Leragois, furieux. — Eh ! bien, monsieur, jurez ma position... moi, être le plus innocent de la création, moi qui ne dégoûte pas une chiquette à... ma femme, (rire général) je me vois un matin un cuirassier sur les bras... un cuirassier qui éprouva le besoin de verser tout mon sang. (Rire.) Cet homme me me connaissant pas, prétendit que je n'étais ni des favoris postiches ; il voulait même désigner sur mon corsé et me prêter d'autre en outre... Bref, ce ne fut qu'à force de sacrifices que je me débarrassai de ce

spadassin... Je lui donnai trente sous pour boire la goutte. (Rires prolongés.) C'est égal, c'est Pilote qui a voulu me faire disparaître du globe, je demande qu'il me paie mes vingt francs.

Le juge a son d'opine à faire comprendre au pacifique Leragois que la visite du soldat doulliste n'est que le résultat d'une erreur provenue de la délivrance d'une carte pour une autre. Calmé par cette assurance et par les excuses de Pilote, Leragois se résista de sa plainte, et sortit bras dessus bras dessous avec son assassin.

CONSEIL DE DISCIPLINE DE LA 3^e LÉGION.

Walson s'avance vers le Conseil d'un air très réfléchi. Walson est roux, bourgeonné et lort laid. Cependant la légion réclame ses services. Cette bonne légion n'est pas scrupuleuse.

Le président. — Bies-vous M. Walson ?
Le juge. — Les sœurs Walson, le ex Walson, il est Walson, nous sommes Walson, vous êtes Walson, ils sont Walson.

Le président. — Ne commettez pas d'inconvenances. Dites-moi plutôt pourquoi vous n'avez pas monté votre grade ?
Le prévenu indécis. — Monté ?
Le président. — Oui, monté.

Le prévenu, avec chaleur. — Je monte, tu montes, il monte, nous montons, vous montez, ils montent. (Rire général.)

Le président. — Votre intention est-elle d'insulter le Conseil ?

Le prévenu. — Ah ! very good ! j'insulte le Conseil, tu insultes le Conseil, il insulte le Conseil, nous insultons le Conseil, vous insultez le Conseil, ils insultent le Conseil. (Hilarité prolongée.)

Le capitaine-rapporteur. — C'est une mauvaise plaisanterie que vous faites, Monsieur.

Le prévenu, interrompant. — Je fais, tu fais, il fait.

Le capitaine-rapporteur. — Taisez-vous, et laissez-moi parler.

Le prévenu, interrompant. — Je parle, tu parles, il parle, nous parlons, vous parlez, ils parlent. (Longue hilarité.)

Le rapporteur s'agrite au milieu de son discours en pouvant se servir d'aucun verbe sans exciter les convulsions du commissaire.

En ce moment un petit homme, riant aux éclats, s'élance à la barre ; il étouffe et crève dans sa peau.

Le petit homme. — Messieurs, ah ! ah ! ah ! je vais vous dire.

Le président, interrompant. — Je dis, tu dis, il dit nous disons, vous direz... (Rire général dans toute la salle.)

Le petit homme. — Ah ! ah ! ah ! Messieurs, ce brave vous a trompé quand...
Le prévenu, interrompant. — Jo trompe, tu trompes, il trompe, nous trompons, vous trompez, ils trompent.

A cet instant le petit homme empoigne le prévenu, et lui mettant la main sur la bouche, il finit par expliquer au Conseil que lui seul est le véritable délinquant. Quant au Walson qui divertit les juges par ses interruptions, c'est un Anglais, un cousin à lui, nouvellement débarqué, qui a reçu l'ordre de son professeur de conjuguier tous les

verbes qu'il entendait nommer, afin de se familiariser avec la langue française.

Qui a ri est désarmé. — Le Conseil, usant d'indulgence, renvoie les deux Walson sans condamnation.

Le véritable délinquant, s'arçonnant à la barre. — Je vous salue, Messieurs.

L'Anglais, qui a la bouche libre. — Tu te salues, il se salue, nous nous saluons, vous vous saluez, ils se saluent.

Et les deux cousins s'échappent au milieu des éclats de la gaité générale.

Tribune Publique.

Au peu d'esprit que le bon homme avait, L'esprit d'autrui par complément seroit.

Pour le Fantastique.

A MESSIEURS LES NOUVEAUX MINISTRES.

Salut Messieurs,
Comment vous trouvez-vous depuis l'heureux jour qui vous vit monter au faite des grandes provinciales ? Pas mal, je pense. Puissez-vous toujours vous y trouver bien, toujours y reposer sur des lits de roses ! Et surtout, puisse l'atmosphère infecte des bureaux publics ne pas changer vos opinions et vos sentiments de réformistes. Prenez garde, messieurs, on vous a placé sur un terrain glissant, beaucoup s'y sont perdus et peu s'en sont retirés avec le nom de Ministres Honnêtes Hommes. Vous êtes élevés sur un monceau d'iniquités politiques, d'injustices et de spéculations ; peut-être quelques-uns pensent-ils que vous n'oserez pas en demander la réforme ; peut-être pense-t-on qu'il vous suffit d'être au pouvoir et que vous étendez rien de plus à obtenir ; que vous vous efforcerez à ce seul but, et soyez indifférents à l'amplification ; que vous oublierez les ordonnances du conseil spécial, et propagerez les machines à taxer. Ce sont peut-être là les titres de la mère-patrie, qui, sans doute, n'est pas étrangère à cette réforme de politique coloniale ; elle n'a pu nous vaincre par la tyrannie, elle ne nous endormira par la flatterie ; si telles sont ses espérances, elle se trompe, et se fait encore illusion. Les Canadiens-Français se réjouissent de votre élévation, mais ils attendent justice, justice pleine et entière ; depuis un demi siècle ils combattent pour leurs privilèges, et ils ne déposent les armes de l'opposition qu'après que ces privilèges seront reconnus par ceux qui nous gouvernent. Ils vous ont confié leur mandat en y inscrivant : Amendement de l'Acte d'Union, et rappels de l'Union. On vous a donné des places honorables et lucratives, mais cela ne change rien à votre position, vous êtes encore nos défenseurs, plus en état de faire valoir nos représentations que jamais. Souvenez-vous messieurs, que nous n'avons pas le nombre de représentants auquel nous avons droit sous le rapport numérique ; et que nos conquêtes ne pourront jamais donner un appui cordial au gouvernement, tant que ce premier et grand grief existera. Il faut obtenir le rétablissement de l'usage de notre langue dans la législature, abolir une clause de l'Acte d'union, avant d'exiger de nous que nous ne fassions aucune opposition à l'ordre de chose établi. Vous devez faire disparaître

LE FANTASQUE.

les bougs-pouris, et faire renaitre les anciennes familles des villes de Montréal et de Québec avant de penser. A aucune élection. L'énorme liste civile de £75,000 doit être diminuée et ne pas être permanente. Voilà des points, sans lesquels les Canadiens-Français ne doivent ni ne peuvent, avec honneur, accepter. Et mesme, nous nous plains sincèrement lorsque je réfléchis au travail que vous donneront les absurdes lois du conseil spécial; mais celles d'engrègement, des conseils de districts devraient, sans aucun délai, être amendées, et celle des *stipends* rappelés. N'importe l'origine des conseillers. Et, au point de vue du pays, ceux qui n'osent pas, ou ne voudront point redresser ces principaux abus, ne posséderont aucunement la confiance du peuple. Or et les honneurs peuvent bien corrompre quelques consciences, affaiblir les vœux patriotiques de quelques individus, égarer la volonté de quelques hommes, mais les masses sont incorruptibles. A des chefs engouffrés succèdent de nouveaux athlètes prêts à défendre les droits sacrés de la patrie.

Pardonn, messieurs les ministres, pardonn si je m'égare ainsi et n'est pas de vous que je parle. Puisque vous possédez toute la confiance de vos compatriotes, mais c'est que, voyez-vous, dans ce siècle-ci les hommes sont changeants et les coups de Janne ne sont pas rares. Pour revenir à mon sujet, messieurs, il y a un autre article que les canadiens désirent voir changer, et le moindre d'amitié avec le gouvernement; il y a des frères malheureux, des Exilés qui gémissent loin du beau ciel du Canada; des hommes criminels parcellés n'ont pas réussi, et que toute la terre admiraient, aujourd'hui s'ils avaient été plus heureux. Washington fut d'abord débauché, et le moindre coup d'œil hazard aurait pu faire tomber sa tête sous la hache du bourreau. Lorsque l'espérance renait dans nos cœurs, et lorsqu'on est enveloppé d'une robe de soie il ne faut pas être sourd au bruit des chaînes des fils des canadiens-français. Si Sir Charles Bagot ne peut ni nous rendre libre ceux qui sont morts, il est juste au moins qu'il nous remette ceux qui sont encore vivants. Dans peu, nous pourrions nous réjouir d'être entrés dans une nouvelle ère politique, mais des femmes et des enfants, plongés dans la plus affreuse misère, pleureront en demandant leur époux, et leur père; pour que nous oubliions le passé il faut nous ôter tout sujet d'y penser.

Vous n'avez pas encore commencé à exercer le pouvoir et déjà la basse flatterie commence à ramper à vos pieds; hier on vous méprisait; vous et vos compatriotes n'étiez pas dignes de jour des droits de sujets anglais; aujourd'hui vous êtes des hommes importants, on ne peut rien faire sans vous, le bien-être de l'État ne doit venir que de vous; depuis hier tout le monde se vante d'avoir toujours voulu et désiré la justice pour les canadiens-français, et chacun réclame l'honneur d'en avoir donné la première idée au gouverneur. Sydenham est mort; tout est changé; tourne et retourne et les Français ne sont plus méprisés, au vice affiez-vous; les mensonges flateurs en ont perdu plusieurs; et ceux qui vous tiennent ces discours veulent se servir de vous pour parvenir à leur but, ou craignent votre vengeance. De la vengeance! non, nous n'en désirons point, et nous, canadiens français, renietions nos frères ministres qui en auraient la moindre idée. Nous avons été fermes dans le malheur, nous voulons être nobles dans la prospérité. Nous ne demandons point le sang pour le sang, l'insulte pour l'insulte, l'exil pour l'exil; nous voulons la justice pour tous et partout. Mais rappelez-vous que si vous voulez conserver long-temps la confiance sans borne dont vos compatriotes vous honorent dans ce moment, vous devez les faire réintégrer immédiatement dans leurs droits d'hommes libres, et qu'ils ne doivent plus être considérés comme des filotes politiques dans leur propre pays; vous devez leur rendre le peuple des institutions libérales par lesquelles il puisse régir lui-même ses propres affaires; vous devez travailler à l'éducation du peuple sur une base sage et économique.

Si malheureusement vous avancez personnellement, dont nous sommes si fiers, vous faisiez oublier votre devoir envers le pays et vos frères, nous n'oublierons jamais que nous devons défendre, au vice même de notre sang, notre langue, nos institutions et nos lois; et le cas échéant, nous saurons vous prouver que ce ne sont pas des vaines mots que nous prononçons, comme nos ennemis doivent en être depuis long-temps convaincus.

Excusez, messieurs les ministres, la modestie avec laquelle vous parlez un ouvrier, qui a pensé comme ça ces choses là en travaillant; et qui sera votre meilleur ami si vous faites bien, votre ennemi juré si vous tergiversiez. Je vous souhaite, en attendant toutes sortes de bonheur; et comme les parfums émanent des sens de délices, puissent les bénédictions du peuple s'élever vos âmes, lors que fatigués des honneurs, ou repoussés par le

fluide pollinique, vous reviendrez au rang dont vous êtes sortis. Ce sera là le signe que vous aurez agi avec conscience, justice et impartialité. J'ai l'honneur d'être, Messieurs les ministres, et vous, etc. etc. etc. L'ARTISAN.

LE FANTASQUE. QUÉBEC, SAMEDI 24 SEPTEMBRE, 1842.

Fantaisies, REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS. Qui bien aime bien châtie.

Les nouvelles d'Angleterre, apportées par l'*Unionist* sont encore insignifiantes. Les journaux nous apprennent avec grands détails que la reine est allée faire un voyage en Ecosse; cette fantaisie-là pourrait devenir d'un mauvais augure, car l'anglais qui est ordinairement fantaisie au fond pourrait fort bien, voyant son goût pour la promenade, l'envoyer promener ou même prisonnier. C'est toujours une perspective agréable qu'on la plupart des souverains de l'Europe de se coucher, le soir, avec les plus belles espérances et de s'éveiller le lendemain avec la tête tranchée.

Les anglais ont été battus au cap de Bonne Espérance; cela devient véritablement capitaine. Jusqu'aux chinois jusqu'aux hollandais qui s'en mêlent. Il s'y aura bientôt plus la moindre gloire à gogger son indépendance.

Le concert d'adion de Messrs. Nagel et Nourri a été pas brillant, comme on pouvait s'y attendre. Des artistes il ne reste plus rien à dire de louange ni de critique; mais nous regretterions pour eux comme pour Québec, l'incertitude du temps ait empêché que l'auditoire ait été aussi nombreux qu'on aurait pu l'espérer sous d'autres circonstances; les fidèles qui s'y trouvaient cependant en nombre encore fort respectable, ont cru devoir remplacer et faire oublier les absents par la vigueur et la fréquence des applaudissements.

Les amateurs qui chantent ordinairement à l'orgue de la cathédrale ont exécuté deux morceaux en chœur, que le public a paru entendre avec plaisir.

Sans vouloir critiquer ces jeunes messieurs auxquels on doit sans doute beaucoup de reconnaissance, nous croyons qu'il ne sera pas hors de propos de leur donner quelques avis qui ne nous sont dictés que par le désir que nous avons de voir prospérer et perfectionner l'art musical en ce pays.

Tout le monde a remarqué (et les amateurs eux-mêmes ont pu s'en apercevoir) que Mr. Nourri, qui n'a cependant pas une voix naturellement forte mais seulement étendue par la méthode et par la pratique, faisait autant d'effet sonore à lui tout seul que les 12 ou 15 amateurs ensemble; et néanmoins il chante certainement sans *crier*; cela provient de ce que ces jeunes messieurs qui s'exercent probablement dans une chambre de grandeur ordinaire ne s'habituent point à forcer le timbre de leur voix en déployant toute la plénitude du son de leur poitrine; et, ce qui fait beaucoup de bruit dans un petit appartement se perd dans une église ou dans une salle vaste; les diverses parties ne s'entendent pas assez distinctement, et l'effet de l'ensemble n'est pas ce qu'on s'observe. La prononciation dans les *caulés* n'est pas assez nette, pas assez franche, trop traînée.

En corrigeant quelques imperfections de cette nature, ces messieurs dont quelques uns possèdent de fort bonnes voix, (une des *basses* et un jeune garçon surtout) ne manqueraient pas d'obtenir de brillants succès, sous la direction d'un musicien consommé et d'un mérite reconnu comme l'est Mr. Mout.

On voit par une annonce de l'inspecteur du feu que l'on doit essayer cet après-midi entre quatre et cinq heures, à la cathédrale, un carillon d'alarme de l'invention d'un jeune canadien qui est connu déjà par plusieurs appareils m'étonnant

ques fort ingénieux et qui n'a pas réussi néanmoins à obtenir la récompense que ses travaux lui ont déjà mérités; on espère qu'il sera cette fois plus heureux et que le conseil adoptera son invention.

Le Lion, le Monstre, l'Hercule des Hercules est arrivé à Québec où il doit donner une de ses représentations au commencement de la semaine prochaine dont les annonces donneront bientôt le détail. Tout ce que nous pouvons dire pour le moment c'est que les préparatifs au théâtre permettent d'assurer qu'il n'y a nulle espèce de tour ni de déception.

On assure que Mr. Girouard a refusé l'emploi qui lui a été offert par Sir Chs. Bagot. Nos regretterions vraiment que les arrangements ministériels puissent manquer par ce refus qui cependant ne nous étonnerait point de la part de ce patriote inébranlable. Tout en appréciant la position difficile dans laquelle il se trouve, on peut regretter mais jamais condamner l'amour trop rigide des principes qui le fait sacrifier l'intérêt privé au respect de l'honneur national.

Par malice et pour donner le démenti au gouverneur-général qui annonce le rétablissement du crédit commercial, messieurs les grands marchands anglais et écossais de Montréal font banqueroute par douzaines. On en cite aujourd'hui un de 190,000 louis, une de 80,000 louis, une de 60,000 louis et du menu fretin pour 12, 15, 18, 20 mille louis. Et tout cela par haïne contre le nouveau ministère.

On dit que est Mr. Aylwin qui doit être nommé solliciteur-général contrairement aux vœux des autres journaux.

Un américain ayant vu six Anglais séparés de leur troupe, et l'audace de leur courir sus, en blessant deux, de décamer les autres et de les amener au général Washington. Le général lui demanda comment il avait pu faire pour se rendre maître de six hommes à lui seul. "Aussitôt qu'ils se vus, répondit-il, j'ai couru sur eux et je les ai environnés."

MARIAGES. A la Rivière Ouelle le 6 du courant, par le Révérend Messire Bégin, Mr. Antoine Gagnon, Marchand du lieu à Dlle Julie Adèle fille aînée de Mr. Jean Marie Pelletier.

ANNONCES. Aidez-le ciel l'aider.

SOCIÉTÉ DE ST. JEAN-BAPTISTE. 2IÈME SECTION.

Il y aura une Assemblée de cette société, et de ceux qui désirent le devenir, appartenant à la 2^e section. LUNDI, le 27 Sept. à SEPT heures du soir, à la mai-on d'école connue sous le nom de LA CHAPELLE, faubourg St. Jean. L'Assemblée se tiendra dans l'appartement où se fait l'école des Filles.

On est prevenu qu'il faudra payer le prix d'entrée qui est de 30 sous. JOSEPH LAMÉL, MICHEL TRESSIER, Vice-Président. Hie. FAUCHER, J. HUSTON, Secrétaires.

Québec, 24 Septembre 1842.

POELES, POELES, POELES. A VENDRE chez le soussigné à très-bon marché pour argent comptant des poeles de St. Maurice, et d'Ecosse. Ed. TIVIERGE, Rue Craig, Faubourg St. Roch. Québec, 6 Septembre 1842.

A VENDRE. PAPIERS PEINTS De J. H. DUFOUR et LE ROY de PARIS.

PAUL ET VIRGINIE, paysage grisaille en treize feuilles au papier grand Raisin, et quelques pièces de bordure. P. GINGRAS, Juvv. Rue Lamontagne, No. 11. Québec, 10 Septembre 1842.